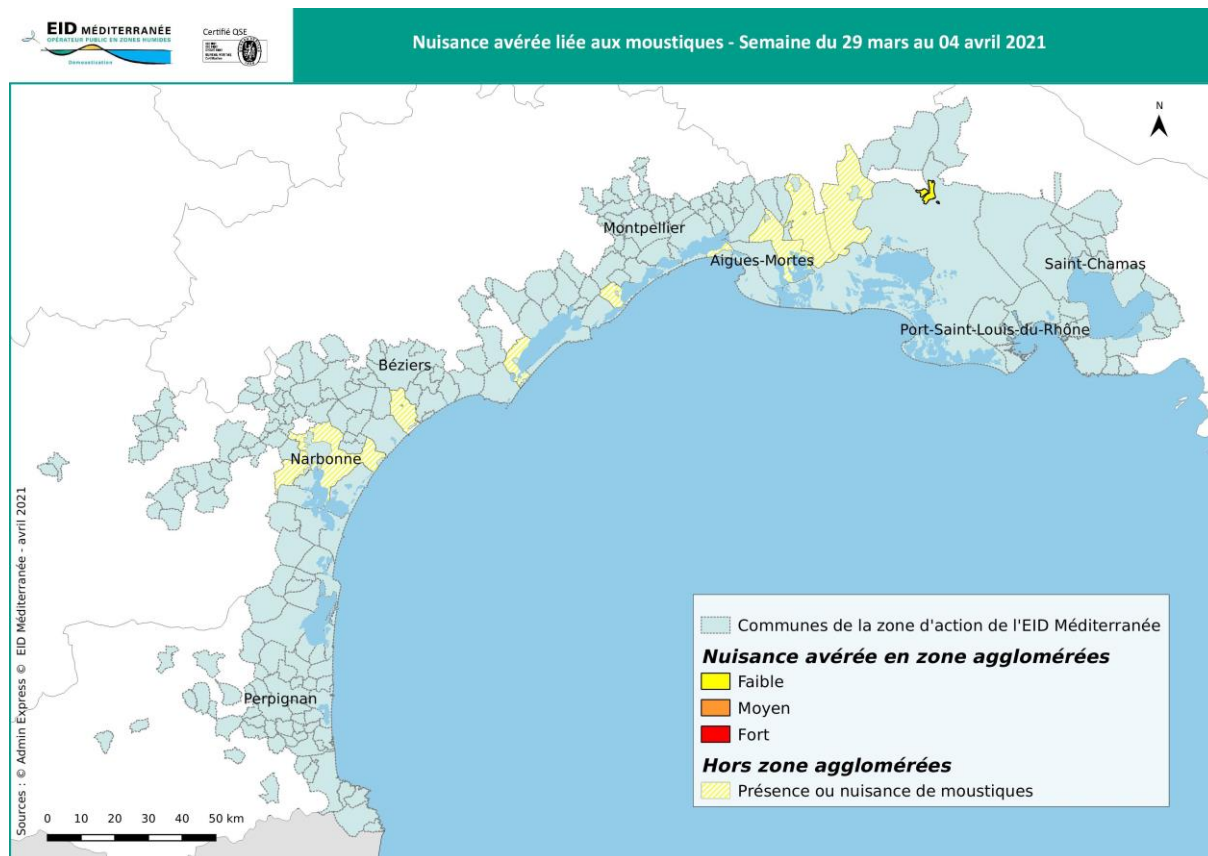


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 29 mars au 4 avril 2021



Au cours de la semaine du 29 mars 2021 :

Dans la continuité de la période précédente, le niveau des populations de moustiques adultes issus des zones humides littorales et rétro-littorales est ramené à un seuil limitant les nuisances en zones agglomérées. Le vent assez fort jusque-là contribue à réduire encore davantage le risque de nuisance, y compris en dehors des zones agglomérées.

La tendance va, dans l'ensemble, vers un assèchement des zones humides, ce qui les expose à de potentielles submersions sous l'influence des vents de mer et des pluies. Selon leur intensité, on pourrait enregistrer d'importantes superficies d'éclosions de larves d'*Aedes caspius* et d'*Aedes detritus*.

Quelques mises en eau artificielles ont donné lieu à des éclosions d'*Aedes spp* sur près de 60 hectares, ce qui a conduit à des traitements larvicides uniquement par voie terrestre.

Apparaissent ici et là quelques autres nuisances biologiques, imputables, par exemple, aux chironomes et aux moucherons.

À compter du 5 avril 2021 :

Le risque de nuisance pour les tout prochains jours reste faible globalement.

Les prévisions météorologiques annoncent des perturbations en fin de semaine.

Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : Quelques irrigations à l'embouchure du Grand-Rhône, au nord de Salin-de-Giraud, sur 2 hectares, et au nord de Port-Saint-Louis-du-Rhône (Les Amphores nord, Dockerland, Les Mouettes), sur 10 hectares, ont été contrôlées par épandage manuel. On constate un début de mises en eau artificielles des rizières de Bois François (Port-Saint-Louis).

À partir de jeudi 8 avril, les vents pourraient tourner au sud/sud-est, avec des rafales assez fortes, qui pourraient générer des submersions dans les marais temporaires. Pas de nuisance enregistrée la semaine passée et pas de risques immédiats.

À noter, la présence des moucherons (Cératos) hors agglomérations.

- **Gard** : À la suite d'une semaine particulièrement ventée, les quelques moustiques de fin d'hiver présents en milieu rural se déplacent puis se rassemblent dans les espaces boisés faisant office de gîtes de repos. Lorsque le temps est calme, ces moustiques (*Aedes detritus*) peuvent être actifs en journée, dans les lieux abrités, sans que cela ne présente de risque fort pour les espaces urbains. La sécheresse en cours des zones humides écarte tout risque immédiat d'accroissement de cette gêne résiduelle et localisée mais expose ces mêmes milieux humides à de nouvelles submersions si les vents marins et les pluies viennent à se confirmer.

- **Hérault** : Peu de nuisance résiduelle notable sur l'ensemble de la zone d'action, hormis du côté du pourtour de l'étang de Thau, où quelques moustiques adultes « ruraux » pourraient occasionner ici et là quelques nuisances localisées en fin de journée. Les entrées maritimes de fin de semaine pourraient générer des fluctuations des niveaux d'eau dans les zones humides.

- **Aude** : Très peu de moustiques ressentis, comme prévu. L'hydrodynamique des milieux naturels tend vers l'exondation, sous l'influence des vents de terre. En ville, quelques larves de moustiques urbains ont été collectées dans les avaloirs, mais rien de significatif pour le moment. Dans les plaines agricoles et viticoles, comme celle de Coursan, les mises en eau artificielles se poursuivent, probablement en lien avec la chute prévue des températures, le déficit hydrique et les remontées de sel.

- **Pyrénées-Orientales** : Le faible niveau des populations de moustiques, ainsi qu'une météo rythmée par de forts vents de terre, ne laissent pas présager de ressenti de nuisance pour la semaine en cours. On remarque cependant la présence de nombreux chironomes en bordure de fossés. Les zones humides, actuellement exondées dans l'ensemble, pourraient connaître une nouvelle période de submersion le week-end prochain, sous l'effet des vents marins et des pluies annoncés.

